



THE GOVERNOR GENERAL · LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Le 25 mai 2016

Bureau du secrétaire du gouverneur général – Numéro de l’invitation : OSGG-BSGG-16-1632

Demande de proposition (DP)

Conception et mise au point web

ADDENDA 2

Ce qui suit doit être lu en parallèle avec la demande de proposition (DP) et en fait partie intégrante.

À Partie 4 – Procédures d’évaluation et méthode de sélection, section 4.1.1.1 Critères techniques obligatoires

Supprimer :

Insérer :

Article	Exigences	Cote	Article de la proposition
TO1	<p>Résumé à l’intention de la direction</p> <p>Le soumissionnaire doit inclure un résumé à l’intention de la direction mettant en relief ce qui suit :</p> <p>1.2 une brève description de la compagnie; 1.3 un résumé des secteurs de spécialités de la compagnie et de la valeur unique qu’elle apporte.</p>	M	
TO2	<p>Expérience du développement Web</p> <p>Le soumissionnaire doit faire la preuve de son expérience de la production de sites Web en Drupal 7 en fournissant trois (3) projets Web de complexité semblable aux fonctionnalités proposées pour le nouveau GG.ca tel qu’il est indiqué en annexe A – Énoncé des travaux.</p> <p>Pour être considérés comme valides, les trois (3) sites Web soumis doivent avoir été élaborés et mis en œuvre par le soumissionnaire au cours des cinq (5) dernières années, et au moins l’un de ces sites doit être entièrement bilingue.</p> <p>Pour chacun des projets Web présentés, le soumissionnaire doit fournir :</p> <ul style="list-style-type: none">des liens opérationnels;un document résumant la méthodologie utilisée pour chacune des composantes ci-dessous. Les composantes seront évaluées pour les trois (3) sites Web proposés. Il n’est pas nécessaire que tous les sites Web contiennent toutes les composantes. <p>a. La création des concepts, de l’architecture d’information et de</p>	M	

Article	Exigences	Cote	Article de la proposition
	<p>l'interface utilisateur graphique du site.</p> <p>b. La création et/ou personnalisation d'un module Drupal 7.</p> <p>c. La création d'un thème Drupal 7 personnalisé.</p> <p>d. L'élaboration de formulaires Web.</p> <p>Pour chaque projet, le soumissionnaire doit fournir les renseignements suivants :</p> <p>e. le nom de l'organisation cliente;</p> <p>f. les dates de début et de fin des travaux;</p> <p>g. la valeur du projet.</p>		
TO3	<p>Résumé du projet</p> <p>Le soumissionnaire doit fournir un échéancier estimatif du projet, avec des jalons précis, pour démontrer qu'il comprend bien les exigences définies en annexe A – Énoncé des travaux.</p> <p>Pour que l'échéancier soit clair, le soumissionnaire doit décrire l'approche proposée du processus de conception et de mise au point Web et les procédures d'essai d'acceptation qui seront utilisées.</p>	M	

À Partie 4 – Procédures d'évaluation et méthode de sélection, section 4.1.1.2 Critères techniques cotés

Supprimer :

Insérer :

Article	Exigences techniques cotées (technique)	Points	Attribution des points
TC1	<p>Expérience – Accessibilité</p> <p>Le soumissionnaire devrait faire la preuve de son expérience en matière d'élaboration de sites Web répondant aux lignes directrices WCAG 2.0, niveau AA. Le soumissionnaire doit fournir au plus 3 liens de sites Web opérationnels qui ont été mis au point par lui.</p> <p>Le site Web du soumissionnaire sera évalué en fonction des 12 lignes directrices WCAG 2.0, niveau AA. (https://www.w3.org/TR/WCAG20/)</p> <p>Les lignes directrices seront évaluées au regard de tous les sites Web proposés, jusqu'à un maximum de trois (3) sites Web. Il n'est pas nécessaire que tous les sites Web proposés par le soumissionnaire répondent à toutes les 12 lignes directrices.</p> <p>Des points seront attribués uniquement une fois par ligne directrice.</p>	/24	Deux (2) points seront attribués pour chaque ligne directrice répondant au critère de succès AA pour chacune des 12 lignes directrices WCAG 2.0 jusqu'à un maximum de 24 points.

	Aucun point ne sera attribué à une ligne directrice qui n'est pas applicable à l'un ou à l'autre des sites Web proposés.		
TC2	<p>Expérience – Élaboration de sites Web Le soumissionnaire devrait faire la preuve de son expérience en matière d'élaboration de sites Web au moyen de Drupal 7, présentant au moins l'une des caractéristiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> i. thème basé sur la boîte à outils de l'expérience Web; ii. fonction de recherche qui utilise des facettes et un serveur d'indexation; iii. système de gestion de la liste de distribution et d'expédition de courriels; iv. vue chronologique (liens vers du contenu organisé selon une suite chronologique); v. vue sous forme de carte (liens vers du contenu sur une carte); vi. système de réservation; vii. bavardage en ligne; viii. forum de discussion. <p>Le soumissionnaire devrait fournir un lien opérationnel, élaboré par lui-même, pour chacune des caractéristiques ci-dessus.</p>	/80	Dix (10) points seront attribués pour chacune des caractéristiques respectées jusqu'à un maximum de 80 points.
TC3	<p>Expérience – Formulaires Web HTML avancés Le soumissionnaire devrait faire la preuve de son expérience de l'élaboration de formulaires Web HTML* avancés en fournissant 5 liens opérationnels. Chaque lien opérationnel doit être accompagné d'un résumé définissant la façon dont le projet répond à au moins quatre des exigences suivantes.</p> <p>Exigences en matière de formulaire :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. intégration dans un site Web Drupal 7; 2. système de validation côté client et côté serveur; 3. validation dynamique (c.-à-d. que les champs sont validés et qu'une rétroaction est fournie au fur et à mesure que l'utilisateur remplit le formulaire, sans avoir à appuyer sur un bouton); 4. Plusieurs étapes échelonnées sur plusieurs pages; 5. Éléments dynamiques, tels que bifurcation ou modification des champs tout dépendants des valeurs introduites dans les champs; 6. Les utilisateurs peuvent sauvegarder un formulaire partiellement rempli pour y revenir plus tard. <p>Pour être considérés comme valides, les projets proposés doivent répondre à au moins quatre des six exigences susmentionnées.</p>	/50	Dix (10) points seront attribués pour chacun des projets conformes jusqu'à un maximum de 50 points

	*Les formulaires de modification de contenu Drupal ne peuvent pas être inclus dans ces exemples.		
TC4	<p>Expérience – Gestion externe des comptes d'utilisateur</p> <p>Le soumissionnaire devrait faire la preuve de son expérience de la mise en œuvre d'au plus trois différentes solutions Drupal 7 permettant de gérer des comptes d'utilisateur à partir d'un système externe.</p> <p>Dans le cadre de chacun des trois exemples, le soumissionnaire doit inclure une description de l'approche technique utilisée pour répondre aux exigences et préciser les mécanismes utilisés pour garantir la sécurité des données.</p>	/30	Dix (10) points seront attribués pour chacune des solutions conformes jusqu'à un maximum de 30 points
Nombre total de points pour les critères techniques cotés (technique)			/184
Note de passage minimum pour les critères techniques cotés (technique) = 74 sur 184			

Table de cotation pour le portefeuille Web (TC5 et TC6)

Chaque soumission technique qui répond aux exigences obligatoires précitées sera évaluée et notée en fonction des critères d'évaluation cotés suivants pour l'évaluation du portefeuille Web. Chaque critère technique coté devrait être traité séparément.

BARÈME DE COTATION	
0 %	Les renseignements fournis ne démontrent aucune conformité au critère. Le soumissionnaire obtient 0 % des points possibles pour cet élément.
10 %	Les renseignements fournis démontrent une compréhension pertinente minimale pour le critère coté. Le soumissionnaire obtient 10 % des points possibles pour cet élément.
30 %	L'information fournie montre une certaine compréhension pertinente pour le critère énoncé, mais sans montrer une compréhension complète de tous les éléments. Le soumissionnaire obtient 30 % des points possibles pour cet élément.
50 %	Les renseignements fournis démontrent une compréhension suffisante de la plupart des exigences du critère coté. Le soumissionnaire reçoit 50 % des points possibles pour cet élément.
70 %	L'information fournie témoigne d'une compréhension pertinente pour tous les éléments du critère coté et répond ainsi à la norme minimale établie. Le soumissionnaire reçoit 70 % des points possibles pour cet élément.
85 %	Les renseignements fournis démontrent clairement une compréhension complète de toutes les exigences du critère coté. Le soumissionnaire reçoit 85 % des points possibles pour cet élément.
100 %	Le critère coté est abordé en profondeur, les renseignements fournis démontrent une compréhension approfondie de toutes les exigences du critère. Le soumissionnaire reçoit 100 % des points possibles pour cet élément.

Article	Exigences techniques cotées (portefeuille web)	Points	Attribution des points
TC5	<p>Conception axée sur l'utilisateur</p> <p>Le soumissionnaire devrait faire la preuve de son expérience de la conception de sites Web centrée sur l'utilisateur en fournissant un échantillon de sites Web et en décrivant la méthodologie utilisée pour répondre aux besoins du public cible, en ce qui concerne notamment ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyse de l'utilisateur/public • Analyse des tâches du site • Architecture d'information • Approche de la conception • Critère d'évaluation de la convivialité (faciliter l'utilisation) 	/30	Les points seront attribués selon le barème de cotation ci-dessus
TC6	<p>Composition du site</p> <p>Le soumissionnaire devrait faire la preuve de son expérience en matière de composition de site en fournissant un échantillon de sites Web et en décrivant l'approche adoptée pour créer de façon à répondre aux besoins du public cible, notamment en ce qui concerne ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conception : Est-ce que le concept présente un élément visuel intéressant pour l'utilisateur visé? • Structure : Est-ce que le concept présente l'information selon une hiérarchie structurée de manière simple et facile à suivre? • Couleur : Les couleurs utilisées permettent-elles de créer une atmosphère appropriée au public cible? • Contenu multimédia : Le contenu multimédia utilisé complète-t-il le contenu éditorial? 	/40	Des points seront attribués sur la base du barème de cotation ci-dessus
<p>**Nouveau**</p> <p>TC7</p>	<p>Le soumissionnaire doit faire la preuve de son expérience en matière de composition de site en fournissant un échantillon de sites Web et en décrivant l'approche adoptée pour créer de façon à répondre aux besoins du public cible, notamment en ce qui concerne ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Style de rédaction : Les pages sont-elles rédigées avec des titres adéquats, résumant bien le texte, et attrayants? 	/30	Les points seront attribués selon le barème de cotation 1.

À Partie 4 – Procédures d'évaluation et méthode de sélection, section 4.1. 2 Évaluation financière

Supprimer :

Insérer :

Seules les propositions qui sont techniquement conforme seront considérées pour l'évaluation financière.

Le prix de l'offre sera évaluée en dollars canadiens, taxes applicables sont exclus.

Pour les fins de l'évaluation des offres, l'annexe B, Base de paiement, sera utilisé. Le soumissionnaire doit fournir des prix fixes totaux pour l'achèvement de la tâche.

Pour l'évaluation des offres et à des fins de sélection de l'entrepreneur uniquement, le prix évalué d'une offre sera déterminée conformément à l'annexe B, Base de paiement.

Les données volumétriques inclus dans le barème de prix détaillé à l'annexe B, Base de paiement est fourni uniquement à des fins d'évaluées des prix. Ils ne doivent pas être considérés comme une garantie de contrat.

À l'annexe A, Énoncé des travaux, section 3.0 Exigences, Tâche 3.4 : Développement de contenus pour le Web

Supprimer :

Insérer :

- i. Les pages de renvoi de chaque section du site Web et le contenu principal doivent faire l'objet d'une refonte afin de communiquer de manière convaincante les messages du BSGG destinés au public-cible du site, et ce, d'une façon claire et concise qui cadre bien avec le concept du site. L'entrepreneur aidera le chargé de projet à établir quel contenu doit être reformulé.
- ii. L'entrepreneur doit ensuite effectuer la tâche de rédaction, ce qui comprend la composition et la production de tout contenu médiatique à l'appui (vidéo, images, etc.), au besoin. L'estimation qui suit correspond au volume des documents devant faire l'objet d'une refonte d'après le contenu actuel du site.
- iii. Le contenu de premier niveau se trouve actuellement sur 11 pages de menu – total estimé de 2500 mots dans une langue.
- iv. Le contenu principal se trouve actuellement sur 40 pages de renvoi – total estimé de 15 000 mots dans une langue.

À l'annexe A, Énoncé des travaux, section 3.0 Exigences, Tâche 8 : Formation et documentation

Supprimer :

Insérer :

- i. L'entrepreneur doit :
 - a. préparer de la documentation technique et relative à la maintenance du site, basé sur les livrables de la phase 1, y compris la configuration du serveur;
 - b. fournir un guide de l'administrateur du système de gestion du contenu décrivant les principales configurations et fonctions pertinentes;

- c. fournir des documents de formation expliquant clairement les activités d'ajout et de gestion de contenu;
- d. fournir un guide de styles;
- e. donner de la formation à l'équipe du BSGG.

À l'annexe A, Énoncé des travaux, section 3.0 Exigences, Tâche 8 : Formation et documentation

Insérer :

9.0 Responsabilités du BSGG

- 9.1 Le BSGG prendra des dispositions pour la traduction de tout le contenu Web dans l'autre langue officielle.